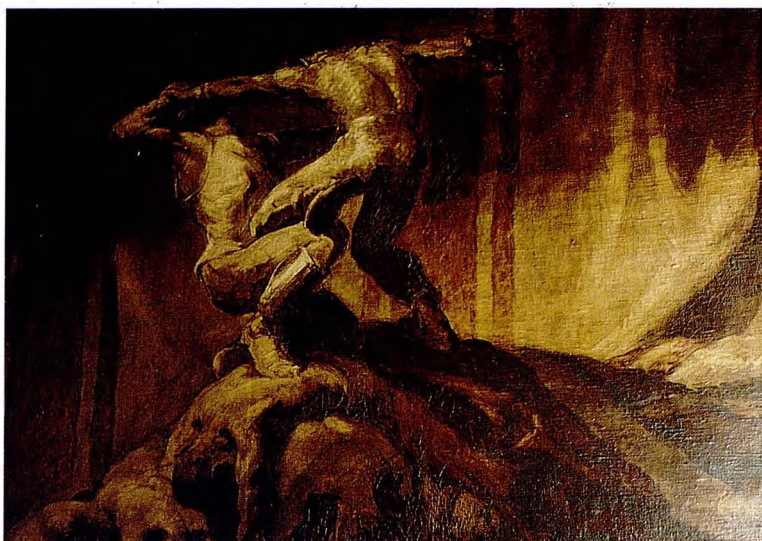


LES DROITS DES PORTEURS DU VIH/SIDA



SERT. CATHÉDRALE DE VIC (DÉTAIL).

EN CATALOGNE, LA MOBILISATION POPULAIRE FACE AU SIDA REMONTE À 1985. DÈS CETTE DATE VOIENT LE JOUR DIVERS GROUPES DE SENSIBILISATION ET DE LUTTE CONTRE CETTE MALADIE. DEPUIS 1991 SEPT ASSOCIATIONS SE SONT REGROUPÉES AU SEIN DE LA FÉDÉRATION CATALANE D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES D'AIDE AU SIDA (ONG/SIDA)

ANTONI MIRABET DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE. PRÉSIDENT DE SIDA-STUDI

Selon les dernières données de l'O.M.S., l'État de la Communauté européenne où, proportionnellement, il y a le plus grand nombre de cas notifiés de Sida est l'État espagnol, la Catalogne étant la communauté autonome où il y en a le plus. L'index de nouveaux cas de Sida déclarés en Catalogne durant l'année 1992 passa de 118 par million d'habitants à 162, soit une augmentation de 37 %.

Depuis l'apparition de la maladie jusqu'à fin 1992, on a compté en Catalogne 4 037 cas de Sida. L'index de nouveaux cas cumulés a doublé depuis décembre 1990.

Durant l'année 1988, et face à la discrimination dont étaient victimes les porteurs du VIH/SIDA, la 41^e Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), réunie à Genève, adopta une Résolution intitulée "Non à la discrimi-

nation envers les porteurs du VIH/SIDA".

Par la suite, les Organisations non gouvernementales d'aide au Sida (ONG/SIDA), réunies à Montréal, début juin 1989, à l'occasion de la V^e Conférence internationale sur le Sida, célébrèrent la Première réunion internationale des ONG/SIDA sous la devise "Occasions de solidarité". Se trouvèrent alors réunis pour la première fois les protagonis-

tes du monde entier de la lutte en faveur de l'aide aux porteurs du VIH/SIDA, et de la défense de leurs droits. Face aux nombreux cas de violation des droits de l'homme, les délégués des ONG/SIDA approuvèrent en assemblée plénière l'accord ou résolution sur la discrimination et les droits de la personne.

À côté de la lutte que mènent chaque jour les porteurs du VIH/SIDA, du travail continu des organisations non gouvernementales et des institutions gouvernementales pour que soient respectés dans le monde entier les droits des malades du Sida, il convient de rappeler que l'on a beaucoup insisté sur ce thème lors de diverses réunions internationales.

Ainsi, lors de la Seconde réunion internationale des ONG/SIDA, tenue à Paris au mois de novembre 1990, sous la devise "Politiques de solidarité", un séminaire spécial fut-il consacré au thème "Éthique et Droits de l'homme".

Par ailleurs, et depuis le tout début de l'apparition de la maladie, des personnes porteuses du VIH/SIDA ont pris une part active dans le mouvement populaire de solidarité face au Sida et, conscientes de leurs responsabilités et de leurs devoirs, ont entrepris des actions pour revendiquer leurs droits. Leur première réunion internationale eut lieu à Londres en 1987.

En Catalogne, comme partout ailleurs, il y eut une réponse "officielle" et une réponse "populaire" au problème du Sida. En ce qui concerne la première, signalons un certain nombre des mesures qui ont été prises:

– le 20 février 1987, la Generalitat de Catalunya mettait sur pied par décret (68/1987) le "Programme pour la prévention et le contrôle du Sida" qui devait être développé par le département de la Santé et de la Sécurité sociale.

– le 16 juillet 1987, le *conseller* de la Santé et de la Sécurité sociale créait la "Commission consultative" du Programme pour la prévention et le contrôle du Sida en Catalogne, en tant qu'organe consultatif du Comité directeur du programme. Postérieurement, on lança également le "Programme social du Sida".

– le 9 décembre 1988, face à l'augmentation du Sida en Catalogne, tous les groupes politiques représentés au



SERT. MURAL À L'HÔTEL DE VILLE DE BARCELONE (DÉTAIL).

Parlement catalan accordèrent de concrétiser la Proposition de constitution d'une "Commission d'étude sur la problématique du Sida", proposition qui fut présentée devant l'Assemblée plénière du parlement le 8 février 1989. Deux résolutions du Parlement de Catalogne sont le fruit du travail des députés et députées membres de cette commission. La première, du 7 février 1990, concerne la garantie de l'intimité personnelle et du caractère confidentiel des examens de dépistage du Sida. La seconde, du 29 octobre 1990, demande que la Commission consultative du Programme pour la prévention et le contrôle du Sida en Catalogne inclue des représentants des Organisations non gouvernementales dont le travail consisterait uniquement à aborder la problématique du Sida.

En Catalogne, la prise de conscience et la mobilisation de la population face au Sida remonte à 1985, date à partir de laquelle commencèrent à se constituer divers groupes et associations de sensibilisation, collaboration et lutte contre cette maladie.

Depuis 1991, sept associations sont regroupées au sein de la Fédération catalane d'Organisations non gouvernementales d'aide au Sida (ONG/SIDA). Ladite fédération respecte et appuie les

objectifs et les activités de chacune des associations fédérées. Elle coordonne en outre leur travail et le complète moyennant des activités menées à bien conjointement. La fédération s'occupe également d'améliorer l'aide apportée aux porteurs du VIH/SIDA, de défendre leurs droits et de mieux informer et éduquer les jeunes et les adultes en vue de leur faire adopter des comportements plus sains et solidaires.

La Fédération prétend encourager l'information et la sensibilisation des citoyens ; défendre les droits des personnes porteuses du VIH/SIDA ; coordonner la participation de la population et être un organe de dialogue et de gestion auprès de l'Administration publique.

Centre d'information et de documentation SIDA-STUDI

Le 7 octobre 1987 fut créée à Barcelone l'Association SIDA-STUDI. Une des ses tâches était de mettre en place un Centre d'information et de documentation du VIH/SIDA, qui encourage et facilite un vaste travail de prévention et d'éducation dans ce domaine et qui, en même temps, aide à satisfaire les besoins des porteurs du VIH/SIDA et collabore à la divulgation et à la défense de leurs droits.

Actuellement, ledit centre fait partie du "réseau" de Centres d'information et de documentation du VIH/SIDA, mis sur pied et coordonné par la Commission de la Communauté européenne. Ce fut un des trois centres européens à être convoqués à Hambourg, en octobre 1991, en vue d'étudier la manière d'envisager et de coordonner leurs actions. SIDA-STUDI offre, entre autres choses, une base de données informatisée reliée au "Centre d'information et de prévention du Sida" (CRIPS) de Paris, ainsi que du matériel bibliographique et documentaire indexé et adéquatement classifié.

L'Association publie périodiquement des dossiers de thèmes monographiques sur le Sida et a participé à l'élaboration et à la publication de divers ouvrages tels que, par exemple, le livre d'Ignasi Pujades intitulé *La recerca secreta de Josep M. Mercader*, vie d'un jeune catalan qui affronta le Sida. C'est le premier ouvrage catalan qui parle du Sida d'une perspective non pas médicale ni politique, mais humaine. ●